

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MARS 2007**

Délibération
n° 2007.03.117

**ORU Champ de
Manoeuvre : étude
portant sur la
résidentialisation du
secteur Est du Champ
de Manoeuvre - Ville
de Soyaux : avenant
n° 1**

LE VINGT TROIS MARS DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Salle du conseil suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mars 2007**

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Bernard ALLIAT, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Robert CHABERNAUD, Bernard CHARRIER, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Lionel MERONI, Philippe MOTTET, Daniel OPIC, Christian RAPNOUIL, Bernard SAUZE, Jean-Jacques SYOEN, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Philippe BERTHET à Bernard CONTAMINE, André BONICHON à Bernard CHARRIER, Martine FAURY à Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

Excusé(s) :

Jean DUMERGUE, François ELIE, Jean-Michel LAMOUREUX, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE /
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -
RENOUVELLEMENT URBAIN

Rapporteur : **Monsieur CHARRIER**

**ORU CHAMP DE MANOEUVRE : ETUDE PORTANT SUR LA RESIDENTIALISATION DU
SECTEUR EST DU CHAMP DE MANOEUVRE - VILLE DE SOYAUX : AVENANT N° 1**

Vu la délibération n°11 du conseil communautaire du 24 mars 2006, autorisant le lancement d'une étude de résidentialisation sur le secteur Est du Champ de Manœuvre à Soyaux,

La commission d'appel d'offres du 15 juin 2006 a retenu la société METAPHORE pour un montant de 34 824,24 € HT.

Dans le cadre de l'ORU du Champ de Manœuvre et du souhait de modifier l'image résidentielle du quartier (en terme de produit et de statuts), l'ANRU a demandé d'étudier la possibilité de développer un nombre de logements individuels plus important que le nombre prévu initialement dans le projet.

Cette demande nécessite la réalisation d'une étude de faisabilité sur le nombre de logements individuels sur le Champ de Manœuvre ainsi que des propositions architecturales à l'aide d'une notice explicative.

Le montant de ces prestations complémentaires demandées par l'ANRU s'élèvent à 9 871,42 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission développement solidaire du 8 mars 2007,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 14 mars 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 13 mars 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 confié à l'entreprise METAPHORE – 38, quai de Bacalan – 33300 Bordeaux, dans le cadre de l'étude de résidentialisation du secteur est du champ de manœuvre, ayant pour objet la réalisation des prestations complémentaires énoncées ci-dessus pour un montant en plus-value de 9 871,42 € HT.

Le montant du marché passe à 44 695,66 € HT, soit une augmentation de 28,35% par rapport au montant initial du marché

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'avenant au marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter des crédits ORU auprès des partenaires financiers.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2031 - sous fonction 70.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 28 mars 2007	<u>Affiché le :</u> 28 mars 2007